

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): Je ne crois pas qu'ils y soient, monsieur l'Orateur.

M. Rose: Le ministre aurait-il la bonté de s'en informer?

L'hon. M. McIlraith: Oui, monsieur l'Orateur, bien qu'un contrôle excessif de l'activité des comités de la Chambre ne me plaise guère.

Des voix: Bravo.

M. Rose: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur, je ne réclame pas du solliciteur général qu'il vérifie les travaux des comités—à Dieu ne plaise. Je lui demande de bien vouloir vérifier si la Gendarmerie royale assiste à ces audiences?

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, je le ferai très volontiers.

LES POSTES

WINNIPEG—L'EMBAUCHAGE D'AUXILIAIRES ET LE SALAIRE MINIMUM

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Communications. Étant donné que les Postes à Winnipeg embauchent actuellement des auxiliaires pour la période de Noël en leur offrant des traitements inférieurs au salaire minimum du Manitoba, le ministre voudrait-il examiner la situation afin d'y remédier?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et des Communications): Oui, monsieur l'Orateur.

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

L'EXEMPTION DES MENNONITES ORTHODOXES

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. A-t-on pris une décision sur l'octroi d'une exemption du Régime de pensions du Canada à l'Ordre ancien des Mennonites?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je tiens à remercier le député de m'avoir donné préavis de sa question. Oui, le gouvernement est en train de s'occuper activement du problème, et l'un des facteurs de cet examen concerne la pratique suivie dans d'autres pays. Nous sommes en train de l'examiner eu égard, en particulier, aux difficultés

[M. Rose.]

administratives qu'elle a suscitées. J'espère pouvoir rendre une décision définitive à ce sujet au cours du mois prochain.

L'AGRICULTURE

LE RAPPORT DE LA COMMISSION BARBER

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. A-t-il reçu du président du syndicat national des cultivateurs une demande concernant la publication immédiate du rapport de la Commission Barber? Le ministre nous dirait-il en outre quand ce rapport sera publié ou s'il y aura un rapport intérimaire et, si oui, quand sera-t-il publié?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je ne peux évidemment publier le rapport définitif de la Commission Barber avant de l'avoir reçu, et je ne l'ai pas encore reçu. Il y a eu un autre rapport sur provisoire ou, plus exactement, un précis sur l'orientation des prix des tracteurs et moissonneuses-batteuses dans le monde, et j'ai déjà dit qu'il serait publié dès qu'il serait traduit et imprimé. On ne saurait le faire avant.

• (3.20 p.m.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA COMPAGNIE CANADIENNE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE

LA LIQUIDATION DE L'EXPO

La Chambre passe à l'examen du bill C-6, visant à liquider la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967 et autorisant à défalquer certains frais et à différer certains paiements connexes, dont le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques a fait rapport sans amendement.

M. John Burton (Regina-Est) propose:

Que le bill C-6, liquidant la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967 et autorisant à défalquer certains frais et à différer certains paiements connexes, soit modifié par le retranchement du paragraphe (1) de l'article 7.

—Monsieur l'Orateur, la fête est finie et presque tout le monde est rentré chez soi, sauf ceux qui ont été chargés de régler certains problèmes créés ces dernières années par l'administration des affaires de l'Expo, et sauf ceux qui doivent trouver le moyen de payer les factures. Ils sont encore au poste, et les factures doivent être payées.